

Inkipit Premia





Philosophie d'investissement

- ❖ L'allocation en architecture ouverte pratiquée par UBS La Maison de Gestion s'appuie sur un processus d'investissement combinant une allocation stratégique et tactique, et un choix de fonds sous-jacents visant à matérialiser de la façon la plus adaptée possible les choix d'allocation et la volonté de flexibilité dans les limites fixées par le prospectus.
- ❖ Le portefeuille Inkipit Premia est géré de **manière flexible, active et discrétionnaire**, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :
 - La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale
 - La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement.



Objectif de gestion et points clés

- ❖ Inkipit Premia a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, **une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'€STR capitalisé +1,2% pour la part C**, et **l'€STR capitalisé +1,5% pour la part I**, avec un objectif de volatilité annuelle de 6%, via la mise en oeuvre d'une gestion de type discrétionnaire.
- ❖ Le portefeuille Inkipit Premia est investi dans le cadre **d'un processus de sélection quantitatif et qualitatif en OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu**, c'est-à-dire les techniques de gestion non traditionnelles ayant un objectif de performance décorrélée de celle des principaux marchés. Le pourcentage minimum de détention de ces OPC sera de 90%, les 10% maximum restants étant constitués de liquidités.
- ❖ Le FCP Inkipit Premia investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :
 - Les stratégies « **Long/Short** » auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 70% de l'Actif net, consistent à acheter (long) des titres avec un potentiel de hausse et vendre (short) ceux avec un potentiel de baisse.
 - Les stratégies « **Arbitrage/Relative value** » auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'Actif net, consistent en l'exploitation des anomalies dans la formation des prix.
 - Les stratégies « **Global Macro** » auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'Actif net, consistent en l'investissement de manière discrétionnaire sur des thématiques liées à des analyses macroéconomiques.
 - Les stratégies « **Systématiques** » auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'Actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution automatisée visant à exploiter différentes caractéristiques de marché .
 - Les stratégies « **Situations spéciales** »/« **Event-driven** » auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 70% de l'Actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants évènements liés à la structure sociale d'une entreprise.

Avantages et risques



- ❖ **Flexibilité** en termes de stratégies de rendement absolu, zones géographiques et secteurs (dans les limites fixées par le prospectus).
- ❖ **Gestion alternative et discrétionnaire** : recherche d'une performance décorrélée des principaux marchés. Les décisions d'investissement sont prises en fonction d'analyses quantitatives et qualitatives des OPC de l'univers d'investissement, soutenues par les propositions du Conseiller en Investissement.



- ❖ **Risque de perte en capital** : aucune garantie en capital.
- ❖ **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- ❖ **Risque actions** : le fonds peut connaître un risque lié aux investissements et/ou expositions indirects en actions, liés aux investissements et/ou expositions indirects de grandes, moyennes et petites capitalisations, lié aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE et en particulier des marchés émergents.
- ❖ **Risque de crédit** : risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur.
- ❖ **Risque de change** : existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le résident français de la zone euro (jusqu'à 20% de l'actif du FCP).
- ❖ **Risque indirect lié aux matières premières** : exposition de façon indirecte au risque de baisse ou hausse des matières premières.
- ❖ **Risque de liquidité** : lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat-vente

LES GÉRANTS



Romain LAHOSTE



Emmanuel REGNIER

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 08/06/2018
 Classification AMF : Mixte
 Horizon de placement recommandé : 5 ans
 Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Code ISIN part C : FR0013316882
 Indicateur de référence : €STR + 1.2%

Code ISIN part I : FR0013316890
 Indicateur de référence : €STR + 1.5%

CONTACTS

✉ contact@lamaisondegestion.com
 ☎ +33 1 53 05 28 00
 📍 91 Boulevard Haussmann
 75008 PARIS

AVERTISSEMENTS

Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 91 boulevard haussmann 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Ce document ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DIC, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 91 boulevard haussmann 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis.